

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Dupraz, Laure

Bevorzugte Zitierweise

Dupraz, Laure 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre, 1998*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 25.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Umweltschutz	1
Naturschutz	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Naturschutz

POSTULAT
DATUM: 15.12.1998
LAURE DUPRAZ

Le Conseil national a transmis un postulat (98.3108) Semadeni (ps, GR) chargeant le Conseil fédéral de garantir les mandats de coordination des **chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre**, concernant la planification, l'aménagement et l'entretien. Comme la nouvelle péréquation financière implique un retrait de la Confédération dans le domaine des chemins et sentiers pédestres, l'initiateur craignait que ne soient plus garantis à l'avenir, ni les mandats de coordination, ni la sauvegarde des intérêts supérieurs. Elle redoutait principalement que le travail des organisations privées ne soit plus assuré par les contributions fédérales. Au Conseil des Etats, un postulat, aux buts semblables, a également été transmis. Ce Postulat (98.3130) Onken (ps, TG) charge le Conseil fédéral de veiller à ce que les objectifs nationaux à caractère contraignant, les normes et les tâches de coordination en matière d'établissement des plans, d'aménagement et de conservation des chemins pour piétons et de randonnée pédestre ne soient nullement compromis à l'avenir.¹

¹ BO CE, 1998, p. 1354 ss.; BO CN, 1998, p. 1537 ss.